
*AdS

RAPPORT ANNUEL 2016

1. Membres

À la fin de 2016, l'AdS comptait 1004 membres, dont 751 de Suisse alémanique, 202 de Suisse romande, 41 de Suisse italienne et 10 de langue romanche. Parmi eux, une cinquantaine de représentant-e-s de la « 5^e littérature », vivant dans l'une ou l'autre de ces régions linguistiques. En 2016, 60 nouveaux membres ont été admis, 27 membres ont quitté l'association et 7 ont dû être rayés de la liste. Douze membres sont décédés au cours de l'année : Joëlle Stagoll (20 février) ; Sina Semadeni-Bezzola (7 juin) ; Markus Werner (3 juillet) ; Jacqueline Crevoisier (28 juillet) ; Anouchka von Heuer (30 juillet) ; Hans-Leopold Davi (12 août) ; Jürg Schatzmann (1^{er} septembre) ; Lisa Krischel-Brog (9 septembre) ; Hans Mühlethaler (17 septembre) ; Mily Dür-Hartmann (21 septembre) ; Hans Manz (17 novembre) et Luisa Canonica (décembre 2016).

2. Assemblée générale 2016

L'Assemblée générale de l'AdS s'est tenue le 5 mai 2016 à Soleure. Les principaux points à l'ordre du jour portaient sur des modifications des statuts relatifs à la durée de mandat de la présidence et la révision, la consultation relative à la révision partielle de la loi sur le droit d'auteur, ainsi qu'une discussion sur des prises de position politiques de l'AdS. En outre, Jacqueline Aerne a été élue pour succéder à Raphael Urweider à la présidence de l'AdS et Annette Hug a été élue au comité.

Comme les années précédentes, l'AdS a remis à l'occasion de l'Assemblée générale une « plume de paon », récompensant une collaboration particulièrement réjouissante avec les autrices et les auteurs, et une « plume de plomb » attirant l'attention sur un besoin d'amélioration patent en la matière. Cette année, la première est allée aux éditions die brotsuppe pour la présence des traducteurs sur la couverture des livres, et la seconde, aux éditions Nagel & Kimche.

3. Comité

Le comité a tenu six séances durant l'année sous revue, dont une séance stratégique s'étendant sur deux jours. Il s'est occupé de nombreuses questions liées notamment à la politique culturelle et à la politique de la littérature, au droit d'auteur, aux instruments de promotion de la littérature ou à la politique en matière de médias. Il a à nouveau eu de nombreux entretiens avec divers représentants de l'administration fédérale et du Parlement, mais aussi avec des représentants des cantons et différents médias. Enfin, le comité a défini les priorités pour la quinzième année de l'association et il a élaboré de concert avec la secrétaire générale la demande de subventions fédérales pour la période d'encouragement 2017–2020, essentielle pour l'association. Cette demande a été remise fin octobre, et la décision n'est tombée que début 2017.

4. Secrétariat et antennes latines

Le secrétariat de l'AdS est, autant que possible, resté ouvert cinq jours par semaine en 2016 aussi ; il a répondu à de nombreuses questions de nature professionnelle ou personnelle posées tant par des écrivain-e-s (membres ou non de l'association) que par des organisateurs de manifestations, des journalistes ou des chercheurs, publics ou privés, suisses ou étrangers. En plus des trois

*AdS

bulletins d'information, les membres ont reçu par courriers séparés des informations ciblées, des documents internes ainsi que des invitations aux manifestations de l'AdS. L'étroite et bonne collaboration avec les trois organisations qui ont leur siège au secrétariat de l'AdS (Suisseculture Sociale, LittératureSuisse et Fondation Studer/Ganz), s'est poursuivie.

La secrétaire générale Nicole Pfister Fetz a géré le secrétariat, en 2016 aussi, à un taux d'occupation de 70 %. Les collaboratrices Simone Wüthrich et Patricia Büttiker ont travaillé respectivement à 60 % et 50 %. Brigitte Zimmermann a été occupée à un taux de 20 % en qualité de secrétaire centrale de Suisseculture Sociale et de secrétaire de LittératureSuisse. Du 3 au 21 octobre, Adrien Hall a effectué un stage et a soutenu le secrétariat surtout pour le travail administratif et l'archivage des documents. Simone Wüthrich a mis un terme à ses rapports de travail fin 2016.

Les antennes latines ont toutes deux travaillé pour l'AdS à un taux d'occupation de 15 %. Elisabeth Jobin a assumé l'Antenne romande et Elena Spoerl-Vögtli l'Antenna italiana. Les antennes latines servent de point de contact aux membres de leur région pour des questions qui concernent l'AdS et fonctionnent d'abord à usage interne. Elles observent les tendances qui se dessinent en Suisse latine et dans les régions limitrophes en matière de culture et de politique culturelle, et présentent des propositions au comité, renforçant ainsi la représentation de l'AdS dans leur région. En outre, elles soutiennent administrativement le secrétariat pour les affaires touchant leur région.

5. Thèmes et projets 2016

En plus des affaires courantes et de l'organisation de l'Assemblée générale ordinaire, le comité, ses groupes de travail et le secrétariat se sont notamment occupés, en 2016, des projets et thèmes suivants :

5.1. Message culture 2016-2020

Le Message relatif à l'encouragement de la culture pour les années 2016 à 2020, adopté par le Parlement début 2016, est entré en vigueur. Dans le cadre de cette stratégie nationale, l'AdS s'est engagée notamment dans les domaines suivants :

La Confédération a mis en place en 2016 une nouvelle promotion structurelle de l'édition. L'AdS a collaboré, au sein du groupe de travail dirigé par l'Office fédéral de la culture (OFC), à l'élaboration des bases de ce nouvel instrument d'encouragement. Sur la base d'une ordonnance et d'instruments de travail supplémentaire, 43 maisons d'édition alémaniques, 19 maisons d'édition romandes et 5 éditeurs tessinois pourront finalement bénéficier pour la première fois de cet encouragement durant les cinq prochaines années ; la décision a été prise à l'automne 2016.

Le renforcement de l'encouragement de la traduction est une tâche de Pro Helvetia. Début décembre, près d'un an après la dernière rencontre, Pro Helvetia a invité à nouveau les organisations et institutions concernées à un entretien d'échanges. L'AdS y a pris part.

En août 2016, l'AdS a réalisé un sondage auprès d'anciens lauréats des Prix suisses de littérature. Il s'agissait d'élaborer la base d'une évaluation intermédiaire de ces prix, dont l'association a discuté en septembre avec l'OFC.

Les contacts ont également été entretenus avec des représentantes et des représentants de l'OFC et de Pro Helvetia pour discuter d'autres questions ponctuelles dans le cadre de l'encouragement de la littérature, notamment à propos des Prix suisses de littérature.

*AdS

5.2. Politiques culturelles cantonales, communales et municipales

Étant donné qu'en Suisse, l'encouragement de la littérature se fait principalement au niveau des cantons, des communes et des villes, les rencontres d'échange avec leurs représentants sont particulièrement importantes. Elles permettent d'exposer directement les aspects de l'encouragement de la littérature qui sont essentiels du point de vue des auteurs et des traducteurs. En 2016, le thème de la sécurité sociale était au centre des rencontres qui ont eu lieu avec des représentants des six cantons de Suisse centrale.

5.3. Révision partielle de la loi sur le droit d'auteur (LDA)

La Confédération a ouvert fin 2015 la procédure de consultation sur le projet de révision partielle de la LDA. L'AdS a remis une prise de position détaillée et a collaboré activement à la rédaction de celle de Suisseculture. Elle a également participé à l'Alliance contre le piratage sur internet. Quelque 1300 réponses à la consultation ont été remises en tout sur les différents thèmes touchés. Cela a incité la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga à convoquer à nouveau en août 2016 le groupe de travail initial sur le droit d'auteur (AGUR12) en vue d'élaborer un nouveau compromis susceptible de rallier une majorité. La secrétaire générale de l'AdS était également membre de cet AGUR12/II. De nombreux thèmes ont été discutés au sein de sous-groupes et en séances plénières, notamment le droit de prêt, l'absence de rémunération pour l'utilisation à des fins scientifiques, la réglementation relative aux œuvres orphelines, la restriction en faveur des inventaires ou les mesures contre le piratage sur Internet, sujets particulièrement importants pour l'AdS. Le groupe AGUR12/II n'a achevé ses travaux qu'en mars 2017.

Durant la consultation, au printemps 2016, le thème du droit de prêt, d'une importance particulière pour l'AdS, a été traité intensivement dans les médias après que les bibliothèques sont intervenues publiquement, parfois avec des arguments contraires complètement exagérés. On savait certes qu'elles rejetaient le droit de prêt, mais leur comportement public agressif précisément contre les autrices et les auteurs nous a réellement surpris et a mobilisé les forces de l'AdS de manière intensive. Même si, après la consultation, les chances politiques de l'instauration d'un droit de prêt ont massivement diminué, il a néanmoins été possible de rediscuter de façon approfondie dans le cadre des travaux d'AGUR12/II et de remanier encore une fois le texte de loi dans l'objectif de l'améliorer.

5.4. Politique en matière de médias

En juillet, Camille Luscher, membre du comité, a participé à une rencontre de Suisseculture avec la direction générale de la SRG SSR à laquelle étaient aussi présentes les directions des trois régions linguistiques, et qui a constitué le point de départ d'autres rencontres dans les trois régions, prévues pour 2017.

En juillet toujours, l'AdS a lancé le projet « L'œil&l'oreille critiques », dans l'idée d'offrir une plateforme pour une critique constructive des émissions de radio et de télévision. Le projet n'a malheureusement démarré que lentement, mais les premières contributions francophones ont pu être mises en ligne au cours de l'exercice sous revue.

Sur la lancée de la pétition « Pour la sauvegarde d'un traitement de qualité de la littérature à la RTS », lancée fin novembre 2015 par l'AdS et signée par plus de 2000 personnes, l'association a contacté la direction de la RTS. L'entretien prévu n'a pas pu avoir lieu en 2016 en raison de changement de responsables à la RTS en 2016 ; il a été remis à 2017.

*AdS

5.5. Conditions de base pour les autrices et les auteurs, les traductrices et les traducteurs

Durant l'année sous revue, l'AdS a poursuivi les négociations avec le Schweizer Buchhändler- und Verlegerverband (SBVV), qui durent depuis 2014, sur un nouveau contrat d'édition type. Celui-ci doit aussi contenir des règles concernant les innovations techniques. Les deux parties n'ont malheureusement pas pu s'accorder sur un contrat d'édition type commun, les conceptions respectives étant par trop divergentes.

Le comité et le secrétariat de l'AdS ont travaillé intensivement en 2016 à de nouvelles recommandations en matière d'honoraires pour les activités des auteurs et autrices et des traductrices et traducteurs littéraires. La brochure qui en est résultée a été présentée en 2017.

En juin, l'AdS a lancé, suite à une discussion dans les médias romands sur la rémunération des autrices et des auteurs, une déclaration publique visant à sensibiliser au droit à une rémunération équitable du travail littéraire qui a été signée par quelque 800 personnes. Afin de donner une visibilité au sujet également lors du festival « Le Livre sur les quais » à Morges, l'AdS a créé le badge «Soyez rémunéréAuteurs! », qui a été porté en signe de protestation par de nombreux auteurs et autrices durant le festival.

Se fondant sur les résultats de l'enquête nationale menée par l'AdS en 2015 sur les manifestations organisées dans les écoles avec des auteurs/trices et des traducteurs/trices dans les cantons, un groupe de travail institué par l'AdS a élaboré des recommandations pour ce type de manifestations. Il était constitué des personnes suivantes : Jacqueline Aerne (présidente de l'AdS), Marie-Jeanne Urech (vice-présidente de l'AdS), Katja Alves (autrice et membre de l'AdS), Fabienne Althaus-Humeroze (présidente du projet « Le Roman des Romands ») et Leslie Schnyder (chargée de l'encouragement de la lecture et collaboratrice du Zentrum Medienbildung à la Haute école pédagogique de Lucerne). Le comité et le secrétariat de l'AdS ont rédigé sur la base de ce travail une brochure qui sera publiée en 2017.

En 2016 comme précédemment, l'association s'est préoccupée de formation continue touchant aux conditions pratiques faites aux auteurs et autrices, traducteurs et traductrices. C'est pourquoi elle a organisé à nouveau à l'Institut littéraire suisse de Bienne un séminaire intitulé « Être auteur/e – implications concrètes et statut professionnel », qui a porté notamment sur l'activité de l'AdS en général et sur des questions relatives au contrat d'édition, au droit d'auteur, à la sécurité sociale ainsi qu'à l'écriture dans le contexte numérique. L'AdS a été présente avec un atelier au programme de formation continue « dramenprozessor » destiné aux autrices et auteurs de théâtre. Elle a en outre été invitée par le groupe régional genevois de l'Association suisse de traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI) à une manifestation sur le droit d'auteur. Enfin, l'AdS a organisé de concert avec les Journées littéraires de Soleure le premier « Forum de Soleure des autrices et auteurs, traductrices et traducteurs », qui a proposé des ateliers sur différents thèmes concernant la profession.

5.6. Conseils juridiques et portant sur des questions diverses

Le recours aux conseils d'une avocate s'est avéré nécessaire dans 49 cas. L'article rédigé spécialement pour notre bulletin d'information par notre conseillère juridique sur « L'option dans le contrat d'édition » (voir Info 3/2016, pp. 18-20) a également fourni de précieux conseils aux membres de l'AdS comme aux non-membres. Par ailleurs, la secrétaire générale, la présidente, la vice-présidente et, ponctuellement, d'autres membres du comité ainsi que les deux antennes latines, parfois avec le soutien d'autres spécialistes, ont répondu à plus de 1300 questions et demandes de membres et de non-membres. Ils ont donné leur avis sur des projets de contrat, aidé à

*AdS

résoudre des problèmes juridiques et donné des conseils en matière de sécurité sociale, d'encouragement de la littérature ou sur d'autres questions concernant l'écriture littéraire.

5.7. Sécurité sociale pour les auteurs/trices et les traducteurs/trices

Dans le cadre de son engagement pour Suisseculture Sociale, dont elle assume la présidence et le secrétariat (voir aussi ch. 6.3), l'AdS s'est occupée notamment de l'enquête sur le revenu et la sécurité sociale des créateurs culturels en Suisse, dont les résultats ont été publiés en novembre 2016.

Durant l'exercice sous revue, le secrétariat a en outre conseillé plusieurs membres sur des questions de sécurité sociale.

5.8. Projets de l'AdS, parfois en coopération avec d'autres organisations

Durant l'année sous revue, l'AdS a lancé ou organisé les projets suivants en soutien de ses tâches principales :

Estimant que la perception de la littérature et de ses lieux en Suisse romande pourrait encore être améliorée, l'association a conçu le projet « Mon lieu d'écriture », qui visait à réaliser et à diffuser une carte littéraire de la Suisse romande à partir des recommandations des membres de l'AdS. Cette petite publication a finalement pu être présentée début septembre 2016 lors du festival « Le livre sur les quais » à Morges. Elle a été largement distribuée, notamment à tous les membres de l'AdS, à tous les lieux mentionnés dans la publication, aux délégués à la culture de toute la Suisse, aux offices du tourisme des régions citées, ainsi qu'à tous les parlementaires fédéraux et aux membres du Conseil fédéral.

La deuxième édition du projet « Suisse Poétique » de l'association du même nom s'est achevée en 2016 par une nouvelle rencontre des poètes fin août 2016 à l'Institut littéraire suisse de Bienne. L'avenir du projet « Suisse Poétique » a été discuté de façon approfondie lors d'un atelier organisé par l'AdS, mais la suite concrète à lui donner n'a pas encore pu être clarifiée au cours de l'exercice.

Afin d'encourager les échanges entre les membres romands de l'AdS, l'Antenne romande et la poétesse Heike Fiedler ont convié ces derniers le 20 août à Genève au désormais traditionnel pique-nique estival. Outre les plaisirs gustatifs, ils ont pu discuter avec l'organisation genevoise C-FAL (Centre de Formation Artistique et Littéraire) des activités et des ateliers de celle-ci. Une bonne trentaine d'auteurs et autrices, traductrices et traducteurs ont répondu à l'invitation.

Le 5 novembre 2016 s'est tenu le 8^e Symposium suisse des traductrices et traducteurs littéraires (voir aussi Info 3/2016, pp. 14-17), organisé cette année aussi par l'AdS en collaboration avec le Collège de traducteurs Looren, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et le CTL, et en 2016 avec l'Institut littéraire suisse et la Bibliothèque de la Ville de Bienne. Les thèmes traités en priorité ont porté sur la traduction de bandes dessinées et de romans graphiques, ainsi que sur des questions relatives au travail d'édition. Le symposium a été bien fréquenté : les participants ont été près d'une cinquantaine et les feed-back ont tous été positifs.

En 2016 aussi, l'AdS proposait un lieu d'écriture à Paris. Cet appartement a été occupé toute l'année. Six membres de l'AdS ont pu travailler à leurs textes en toute tranquillité pendant un mois chacun, et un membre y a passé un mois en tant que lauréat du Prix Lilly Ronchetti. Treize autres membres ont profité de la possibilité de louer l'appartement pour une plus courte période le reste du temps. Trois membres ont bénéficié pour leur séjour d'une réduction de loyer de 40 %.

*AdS

Grâce à son site Internet et par le secrétariat, l'AdS a encore aidé ses membres à trouver d'autres lieux d'écriture.

Dans le cadre de l'échange avec la Maison de la littérature indépendante de Basse-Autriche, Christine Pfammatter a pu passer le mois de mai à Krems, et l'écrivain autrichien Christian Futscher, le mois de septembre à la Villa Sträuli à Winterthour.

5.9. Présence publique de l'AdS

Au cours de l'exercice, l'AdS a été présente avec des projets à diverses manifestations littéraires (voir aussi ch. 5.8) et elle a participé à des discussions publiques sur des thèmes de politique culturelle, notamment aux occasions suivantes :

Dans le cadre du Salon du livre et de la presse de Genève s'est tenue, le 29 avril, la « Journée de la promotion de la lecture ». Nicole Pfister Fetz, en qualité de représentante de l'AdS a participé à la table ronde « D'aujourd'hui à demain : évolution des pratiques de promotion de la lecture ».

À l'occasion des Journées littéraires de Soleure, la secrétaire générale a animé, le 8 mai, le débat public sur la politique culturelle intitulée « Geht die Kultur am Gängelband der Politik? » (la culture est-elle sous l'emprise de la politique ?), auquel participaient Sibylle Birrer, responsable de l'Encouragement des activités culturelles du Canton de Berne, Annette Hug, autrice et membre du comité de l'AdS, et Manuel Bürgin, directeur du Theater Winkelwiese de Zurich.

Dans le cadre du festival « Le Livre sur les quais » de Morges, l'Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires (ASDEL) a organisé le 2 septembre une journée professionnelle sur le thème « Quelle rémunération pour les auteurs ? ». La vice-présidente Marie-Jeanne Urech a représenté l'AdS pour la table ronde sur cette question.

Le traditionnel apéritif de Noël de l'AdS a eu lieu le 14 décembre au Literaturhaus de Zurich.

5.10. Moyens de communication de l'AdS

Le bulletin de l'association (Info) fournit aux membres des informations sur toutes les questions importantes concernant l'association, sur les décisions et les projets du comité, et contient d'importantes annonces et mises au concours. Trois numéros sont sortis en 2016, comme les années précédentes.

Le site Internet de l'AdS (www.a-d-s.ch) est un instrument de communication important de l'association. Il fournit aux membres et aux autres personnes intéressées une vue d'ensemble des prestations de l'AdS et des informations utiles (bon à savoir, annonces, listes des auteurs et des publications, archives), ainsi que des actualités sur la littérature et l'écriture. Le site est trilingue, mais les informations d'actualité paraissent surtout en allemand et en français ; l'AdS a cependant aussi fait traduire en italien les informations importantes. Régulièrement mis à jour, le site est très fréquenté : quelque 4000 visiteurs en moyenne par mois, dont environ 2500 « visiteurs uniques ».

De nouveaux auteurs et autrices ont été inscrits en 2016 dans le répertoire en ligne de l'AdS, dont les notices sont régulièrement actualisées. A ce jour, 2744 autrices et auteurs (dont 1004 membres de l'AdS) y sont répertoriés avec des indications bio-bibliographiques.

*AdS

5.11. Pétitions et prises de position

Le comité s'est mobilisé pour des questions de politique culturelle, comme indiqué plus haut en plusieurs endroits. Il a pris position à diverses occasions, par oral ou par écrit, sur des questions liées à l'encouragement de la culture et de la littérature ainsi qu'à la politique en matière de médias. L'AdS s'est aussi exprimée sur la nécessité d'une amélioration fondamentale des conditions de base de la création artistique en Suisse.

La présidente, la vice-présidente et la secrétaire générale ont en outre renseigné le public sur les questions de politique culturelle les plus diverses dans des déclarations rapportées par la presse ou dans des entretiens.

6. Collaboration avec d'autres organisations

6.1. LittératureSuisse

L'AdS a lancé il y a six ans le projet LittératureSuisse, porté aujourd'hui par une association responsable. Les principales organisations suisses du domaine de la littérature en sont membres, elle a pour présidente la secrétaire générale de l'AdS, son secrétariat est assuré par le secrétariat de l'AdS (avec Brigitte Zimmermann en tant que secrétaire) et Beat Mazenauer, membre de l'AdS, est responsable du projet. L'objectif de LittératureSuisse est de regrouper les ressources du domaine du livre et de la littérature à l'échelle du pays, de les faire connaître en Suisse (par-delà les frontières linguistiques) et à l'étranger, et de faciliter l'accès à ces ressources. Durant l'année sous revue, les options de recherche du portail ont été étendues.

6.2. Fondation Studer/Ganz

En 2016, le Prix Studer/Ganz a été décerné pour la sixième fois en Suisse alémanique. Récompensant une première œuvre en prose encore inédite, il a été attribué à Barbara Schibli pour son manuscrit *Flechten*. La remise du prix a eu lieu le 24 novembre au Literaturhaus Zentralschweiz (lit.z).

Début 2016 a en outre été remis, à la Biblioteca cantonale de Bellinzzone, le tout premier Premio Studer/Ganz, qui avait été décerné en 2015 encore au meilleur manuscrit inédit de langue italienne. Le prix a été remis à Virginia Helbling pour son manuscrit « Dove nascono le madri ».

6.3. Suisseculture Sociale

Brigitte Zimmermann a géré le secrétariat central de l'organisation Suisseculture Sociale, qui a son siège auprès de l'AdS. Nicole Pfister Fetz reste présidente de cette association faîtière. Le service de conseil et de lobbying était encore assuré sur mandat, durant l'exercice sous revue, par Hans Läubli, directeur de Suisseculture. Grâce notamment au soutien de quelques sociétés de gestion des droits d'auteur, Suisseculture Sociale a pu continuer en 2016 de conseiller et de soutenir financièrement des artistes en difficulté.

*AdS

6.4. Suisseculture

Les principales questions traitées en 2016 dans le cadre de la collaboration avec Suisseculture ont encore porté sur le droit d'auteur à l'ère numérique et sur la sécurité sociale des artistes. La secrétaire générale de l'AdS est active au sein de son comité. Les deux Conférences des présidents et des directeurs, en juin et en novembre, auxquelles ont aussi participé la secrétaire générale de l'AdS et, pour la seconde, la présidente, ont porté principalement sur la sécurité sociale des artistes aux niveaux cantonal et communal, ainsi que sur la révision partielle de la loi sur le droit d'auteur.

6.5. Autres organisations, groupes de travail et délégations

Les membres du comité ont représenté l'association à diverses séances, réunions et manifestations culturelles et se sont engagés personnellement dans divers domaines de la politique culturelle.

Des membres de l'AdS, des membres du comité ainsi que la secrétaire générale ont été actifs au sein de diverses organisations et institutions importantes pour défendre les intérêts culturels, professionnels, littéraires, économiques et sociaux des autrices et des auteurs aux niveaux national et international :

Alliance contre le piratage sur Internet : Nicole Pfister Fetz

Association LittératureSuisse : Beat Mazenauer, Nicole Pfister Fetz, Brigitte Zimmermann (secrétaire)

Centre PEN de Suisse alémanique : Sabina Altermatt, Adi Blum, Michael Guggenheimer et Yusuf Yesilöz

Centro PEN della Svizzera italiana e retoromanica : Gilberto Isella, Vincenzo Todisco

Coalition pour la diversité culturelle : Etrit Hasler

Commission de programmation 4+1 : Yari Bernasconi, Dana Grigorcea et Camille Luscher

Commission de publication de la collection ch : Donata Berra

Conseil de fondation de la Fondation Schiller suisse : Jürg Beeler, Nicolas Couchepin, Pietro De Marchi, Anne Pitteloud et Anna Ruchat

Conseil européen des associations de traducteurs littéraire (CEATL) : Jacqueline Aerne

European Writers' Council (EWC) : Jacqueline Aerne et Nicole Pfister Fetz

Fondation de prévoyance de ProLitteris : Klaus Merz, Renata Münzel, Rolf Niederhauser, Anne Pitteloud, Fabio Pusterla et Theres Roth-Hunkeler

Fondation Studer/Ganz : Jacqueline Aerne et Nicole Pfister Fetz (secrétariat de la fondation et collaboration : Patricia Büttiker)

Journées littéraires de Soleure : Ruth Gantert, Rolf Niederhauser et Franco Supino (comité), Nicolas Couchepin, Christoph Kuhn et Verena Stössinger (commission de programmation)

MIMSuisse : Adi Blum, Beat Mazenauer, Nicole Pfister Fetz et Martin Zingg

ProLitteris : Claude Darbellay, Stefan Keller, Nicole Pfister Fetz et Hans Suter

Rat für deutsche Rechtschreibung : Franco Supino

Schweizerischer Feuilletondienst : Jacqueline Aerne et Francesco Micieli

*AdS

Société suisse des auteurs (SSA) : Antoine Jaccoud

Suisseculture : Johanna Lier et Nicole Pfister Fetz

Suisseculture Sociale : Nicole Pfister Fetz et Brigitte Zimmermann (secrétariat central)

Suisse poétique : Jacqueline Aerne, Etrit Hasler, Manfred Koch, Nicole Pfister Fetz et Antonio Rossi

6.6. Coopération internationale

L'assemblée annuelle de l'European Writers' Council (EWC), la Fédération des associations européennes d'écrivains, s'est tenue en novembre à Bruxelles. Jacqueline Aerne et Nicole Pfister Fetz y représentaient l'AdS. L'assemblée a de nouveau permis de nouer de précieux contacts avec des collègues d'autres pays d'Europe. En plus des points statutaires, Nicole Pfister Fetz a été élue pour la seconde fois membre du comité électoral indépendant.

Pour une fois, l'AdS n'a pas pu envoyer de représentant à l'Assemblée générale du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires (CEATL). Les contacts avec les collègues de cette association ont néanmoins été maintenus afin de garantir les échanges sur la situation au niveau européen.

7. Finances

7.1. Comptes

Avec 692 279,15 francs de recettes et 728 624,79 francs de dépenses, les comptes 2016 clôturent sur une perte de 36 345,64 francs. Plus importante que budgétée, cette perte résulte principalement d'une baisse des recettes pour le lieu d'écriture à Paris, due à des adaptations comptables n'intervenant qu'une fois, ainsi qu'à une augmentation des frais de port, du fait que les documents pour l'Assemblée générale sont désormais envoyés par courrier postal.

7.2. Compléments d'honoraires

Les compléments d'honoraires pour lectures, pour livres et pour articles publiés dans des revues littéraires ont atteint 140 271,41 francs au total en 2016. En tout, 157 membres de toutes les régions linguistiques ont profité de cette possibilité offerte par l'AdS.

Jacqueline Aerne
présidente de l'AdS

Nicole Pfister Fetz
secrétaire générale de l'AdS

Zurich, mars 2017

Traduction : Christian Viredaz